F

OMPI
ORGANISATION MONDIALE
DE LA PROPRIÉTÉ
INTELLECTUELLE

CDIP/33/15
ORIGINAL : ANGLAIS
DATE : 8 OCTOBRE 2024

Comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP)

Trente-troisième session
Genève, 9 – 13 décembre 2024

RAPPORT SUR LES WEBINAIRES CONSACRES A L'ASSISTANCE TECHNIQUE

Document établi par le Secrétariat

1. À sa trentième session, le Comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP) a approuvé le "Document révisé sur la poursuite des webinaires" (document CDIP/30/8 Rev.), dans lequel le Secrétariat est notamment prié d'organiser des webinaires sur l'assistance technique.

2. Conformément à la stratégie d'organisation des webinaires détaillée dans le document CDIP/30/8 Rev., le Secrétariat a organisé deux webinaires sur l'assistance technique en 2024, sur la base des thèmes convenus par les États membres, tels qu'ils figurent dans le document CDIP/31/INF/5.

3. On trouvera ci-après un résumé des principaux éléments des webinaires précités sur l'assistance technique, pour l'information du comité.

I. QUESTIONS D'ORGANISATION

4. En 2024, le Secrétariat a organisé deux webinaires, offrant une vue d'ensemble des défis et des opportunités liés à la fourniture de l'assistance technique et au renforcement des capacités dans les secteurs sélectionnés, en particulier :

i) Assistance technique et renforcement des capacités orientés vers des objectifs précis : facteurs de succès et enseignements tirés, tenu le 11 avril 2024.

Objectif : conformément à l'actuel Plan stratégique à moyen terme (PSMT) de l'OMPI pour la période 2022 – 2026, l'Organisation a mis davantage l'accent sur le développement et la création d'avantages tangibles par l'intermédiaire de ses initiatives d'assistance technique et de renforcement des capacités. Le webinaire a

servi de plateforme à un groupe diversifié d'experts qui échangeront des données d'expérience et donneront un aperçu des stratégies efficaces, des outils et des enseignements tirés pour maximiser les effets sur le développement des activités d'assistance technique menées sur le terrain grâce à l'utilisation concrète de la propriété intellectuelle.

ii) Assistance technique virtuelle et renforcement des capacités : regard critique sur les avantages et les limites, tenu le 12 septembre 2024.

Objectif : les restrictions en termes de mobilité découlant de la pandémie de COVID-19, combinées aux progrès rapides de la technologie, ont entraîné une refonte des activités de l'OMPI en matière d'assistance technique et de renforcement des capacités. Les solutions à distance et l'assistance virtuelle sont devenues des choix pratiques et rentables pour entrer en contact avec un public plus large. Alors que la mise en œuvre des activités de l'OMPI a commencé à reprendre son rythme normal, les enseignements tirés de la pandémie ont fait ressortir l'importance des approches virtuelles, qui sont devenues un élément durable de l'assistance technique. L'objectif de ce webinaire était de permettre à un groupe diversifié d'experts d'étudier les avantages et les limites de l'assistance technique virtuelle et de recenser les bonnes pratiques qui pourraient être prises en considération dans les futurs travaux de l'Organisation.

5. Les webinaires ont été organisés dans un format hybride, permettant la participation d'un grand nombre d'acteurs intéressés de différentes régions. La participation était ouverte aux représentants des États membres, aux organisations intergouvernementales, aux organisations non gouvernementales (ONG), aux universitaires, aux entités privées et à la société civile. L'interprétation a été assurée en français, anglais et espagnol.

II. ORGANISATION DES DISCUSSIONS

6. Le modérateur a dirigé à la fois les débats d'experts et les séances de questions-réponses. Au total, 10 conférenciers ont participé aux webinaires. Ils ont été sélectionnés pour représenter différentes régions géographiques et organisations au sein de la communauté de la propriété intellectuelle : organisations gouvernementales, milieux universitaires, secteur privé, organisations intergouvernementales et ONG.

III. PROMOTION ET COMMUNICATION

7. Le Secrétariat a envoyé des messages électroniques d'invitation aux coordonnateurs de groupes de l'OMPI, aux missions permanentes à Genève, aux ministères des affaires étrangères, aux offices de propriété intellectuelle, aux organisations internationales et ONG accréditées auprès de l'OMPI. En outre, la promotion des webinaires a été assurée auprès d'un large public par différents moyens, tels que des bulletins d'information, des listes de diffusion et les réseaux sociaux.

8. Après chaque webinaire, un bref résumé a été publié sur la page Web de l'OMPI consacrée aux webinaires sur l'assistance technique, avec les exposés PowerPoint présentés par les conférenciers. Les séances ont été enregistrées et mises à disposition par l'intermédiaire du service de diffusion sur le Web de l'OMPI.

IV. COMPTE RENDU DES SEANCES

A. ASSISTANCE TECHNIQUE ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS ORIENTÉS VERS DES OBJECTIFS PRÉCIS : FACTEURS DE SUCCÈS ET ENSEIGNEMENTS TIRÉS

9. Le premier webinaire s'est tenu le 11 avril 2024 de midi à 13 h 45, heure d'Europe centrale. La sélection des conférenciers pour le webinaire a été faite en tenant compte des principes d'équilibre géographique, de compétences appropriées et de représentation équilibrée des points de vue et des genres. En conséquence, quatre conférenciers de différentes régions géographiques et de différents milieux professionnels ont participé au webinaire. Cette séance a réuni quelque 645 participants[1] de 116 pays.

10. Les discussions du webinaire ont été dirigées par M. Georges Ghandour, conseiller principal de la Division de la coordination du Plan d'action pour le développement de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), qui a souligné l'engagement de l'Organisation à fournir une assistance technique et un appui en matière de renforcement des capacités aux États membres. Le programme du webinaire et les exposés des conférenciers sont disponibles sur la page Web de l'OMPI et l'enregistrement vidéo du webinaire est aussi disponible par l'intermédiaire du service de diffusion sur le Web de l'OMPI.

11. On trouvera ci-après une synthèse des éléments importants à retenir des exposés présentés par les conférenciers.

12. Le premier exposé du webinaire a été présenté par Mme Beatriz Amorim-Borher, directrice de la Division pour l'Amérique latine et les Caraïbes de l'OMPI. Mme Amorim-Borher a commencé son exposé en présentant la vision de l'Organisation, qui consiste à encourager l'innovation et la créativité grâce à la propriété intellectuelle, dans l'intérêt du monde entier. Elle a décrit les initiatives prises par la Division pour l'Amérique latine et les Caraïbes et le Secteur du développement régional et national de l'OMPI pour promouvoir la propriété intellectuelle au service du développement social, économique et culturel, notamment dans les communautés mal desservies et les pays les moins avancés. En particulier, Mme Amorim-Borher a fait part des facteurs de succès et des enseignements tirés, en soulignant les efforts déployés pour piloter et explorer de nouveaux domaines, partenaires et parties prenantes afin d'élargir les possibilités de fourniture d'une assistance technique et d'un appui au renforcement des capacités qui s'offrent à l'Organisation.

13. L'exposé suivant a été présenté par Son Excellence Mme Patricia Benedetti, ambassadrice d'El Salvador auprès de l'Organisation mondiale du commerce et de l'OMPI. L'Ambassadrice Benedetti a commencé son exposé en soulignant l'importance de l'OMPI en tant que partenaire stratégique pour la croissance économique d'El Salvador, car l'Organisation a fourni au pays l'assistance technique nécessaire pour promouvoir la protection des droits de propriété intellectuelle et exploiter les avantages qui en découlent. Elle a mis l'accent sur les projets de coopération sur mesure de l'OMPI à El Salvador. L'assistance technique s'est avérée capitale, axée sur la formation des formateurs à l'autonomie. Elle a cité quelques exemples d'activités menées avec l'assistance de l'OMPI, notamment la stratégie nationale en matière de propriété intellectuelle, la promotion du tourisme et de la gastronomie au niveau sous-régional et la collaboration entre l'Académie de l'OMPI et l'École de la propriété intellectuelle d'El Salvador (EPI-CNR). Son exposé a mis en évidence les défis à relever, notamment les difficultés liées à la conciliation des intérêts et au développement des projets. Selon l'Ambassadrice Benedetti, les stratégies visant à surmonter ces difficultés devraient se concentrer sur les priorités nationales, l'engagement politique, le travail interinstitutionnel et l'évaluation des projets. L'exposé s'est terminé par un résumé des objectifs de la coopération

[1] Ce chiffre indique le nombre de participants ayant rejoint la séance via la plateforme. En outre, un grand nombre de participants ont suivi les séances diffusées en direct.

de l'OMPI, qui s'est traduite par une sensibilisation accrue à la propriété intellectuelle, l'utilisation d'outils de propriété intellectuelle et des projets à fortes retombées pour le développement durable et la croissance économique.

14. Le webinaire s'est poursuivi avec l'exposé présenté par M. Thang Luong, chef de la Division de la concurrence, de la protection des consommateurs et des droits de propriété intellectuelle de la Direction de l'intégration des marchés du secrétariat de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), qui a commencé son exposé en expliquant le programme de l'ASEAN en matière de propriété intellectuelle et le Plan d'action de l'ASEAN pour 2016-2025 en matière de propriété intellectuelle. M. Luong a poursuivi en soulignant que l'appui fourni par l'OMPI à l'ASEAN depuis 1990 a contribué de manière significative au renforcement de l'infrastructure de propriété intellectuelle de la région, l'OMPI ayant fourni une assistance pour 65% des résultats attendus du Plan d'action 2016-2025 de l'ASEAN en matière de propriété intellectuelle. Parmi les principaux résultats de la coopération de l'OMPI avec les pays de l'ASEAN figurent le renforcement de la législation sur la propriété intellectuelle, l'amélioration des capacités en matière d'application des droits, la sensibilisation accrue à la propriété intellectuelle et l'appui à la mise en œuvre du Plan d'action 2016-2025 de l'ASEAN en matière de droits de propriété intellectuelle. Ces résultats ont eu un effet positif évident qui s'est traduit par une augmentation des enregistrements de droits de propriété intellectuelle, ainsi que par la croissance et le développement des économies des pays de l'ASEAN. M. Luong a également abordé les défis auxquels la région de l'ASEAN est confrontée lorsqu'elle reçoit une assistance technique de l'OMPI, notamment les ressources et les capacités institutionnelles limitées, la nécessité d'une coordination et d'une harmonisation accrues des politiques en matière de propriété intellectuelle, ainsi que la nécessité d'assurer un engagement durable de la part des gouvernements. M. Luong a conclu en soulignant l'importance d'une assistance technique adaptée aux besoins, aux priorités et aux niveaux de développement spécifiques, en mettant l'accent sur l'innovation pour stimuler les progrès dans la région.

15. M. Timothy Moalusi, directeur de la propriété industrielle, Office des sociétés et de la propriété intellectuelle du Botswana, a souligné le rôle important joué par l'OMPI dans la promotion de l'écosystème de propriété intellectuelle du Botswana grâce à une assistance technique adaptée au fil des ans. Selon son exposé, l'appui de l'OMPI a été déterminant dans plusieurs projets clés, notamment la rédaction de la loi du Botswana sur le droit d'auteur et les droits connexes et de la loi sur la propriété industrielle. L'OMPI a également facilité la mise en place du système IPAS pour l'administration des droits de propriété intellectuelle en 2004 et a contribué à l'élaboration de la stratégie nationale en 2012. Selon M. Moalusi, l'assistance technique de l'OMPI a donné de bons résultats au Botswana grâce à une combinaison de facteurs, notamment une évaluation approfondie des besoins du pays, l'engagement des dirigeants politiques, la participation d'un large éventail de parties prenantes et le rôle central de l'Office national de la propriété intellectuelle. M. Moalusi a terminé son exposé en soulignant deux points essentiels : 1) la nécessité d'une assistance technique pour les pays en développement; et 2) l'importance d'adapter cette assistance aux besoins spécifiques de chaque pays.

16. Le webinaire s'est achevé par une brève séance de questions-réponses, suivie de quelques remarques finales.

B. ASSISTANCE TECHNIQUE VIRTUELLE ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS : REGARD CRITIQUE SUR LES AVANTAGES ET LES LIMITES

17. Le second webinaire s'est tenu le 12 septembre 2024 de 13 h à 14 h 30, heure d'Europe centrale. La sélection des conférenciers pour le webinaire a été faite en tenant compte des principes d'équilibre géographique, de compétences appropriées et de représentation équilibrée des points de vue et des genres. Des exemples pratiques émanant d'offices locaux de

propriété intellectuelle, d'établissements d'enseignement, d'organisations internationales et d'entrepreneurs d'Afrique du Sud, du Bhoutan, du Brésil et de la Géorgie ont été présentés au cours de ce webinaire. Ce webinaire a réuni quelque 250 participants[2] de plus de 90 pays.

18. Les discussions durant le webinaire ont été dirigées par M. Georges Ghandour, conseiller principal, Division de la coordination du Plan d'action pour le développement à l'OMPI. Le programme du webinaire et les exposés des conférenciers sont disponibles sur la page Web de l'OMPI et l'enregistrement vidéo du webinaire est aussi disponible par l'intermédiaire du service de diffusion sur le Web de l'OMPI.

19. On trouvera ci-après une synthèse des éléments importants à retenir des exposés présentés par les conférenciers :

20. Le premier exposé du webinaire a été présenté par M. Habip Asan, directeur de la Division pour les pays en transition et les pays développés. Il a commencé son exposé avec le Plan stratégique à moyen terme (PSMT) de l'OMPI pour la période 2022-2026 et la manière dont il pose les bases des initiatives en matière d'assistance technique virtuelle. M. Asan a expliqué le cadre du PSMT et ses principaux piliers et il a exposé la vision du Directeur général, Daren Tang, concernant la propriété intellectuelle à l'échelle mondiale. M. Asan a ensuite donné quelques exemples de projets d'assistance technique virtuelle de l'OMPI. Il a indiqué que les limites de l'assistance technique virtuelle étaient notamment la fracture numérique, les difficultés à instaurer la confiance et la participation insuffisante, tandis que les avantages étaient une plus grande accessibilité, un meilleur rapport coût-efficacité et la possibilité d'étendre les projets plus rapidement et plus efficacement. En conclusion de son exposé, M. Asan a fait part de plusieurs enseignements essentiels tirés de ce processus.

21. M. Tempa Tshering, responsable principal de la propriété intellectuelle au sein du Département des médias, de l'industrie de la création et de la propriété intellectuelle du Ministère de l'industrie, du commerce et de l'emploi du Bhoutan, a fait part de l'expérience du Bhoutan en matière de réunions virtuelles et d'assistance technique virtuelle de l'OMPI depuis le début de la pandémie de COVID-19. Son exposé a mis en évidence les avantages de la participation virtuelle, tels que l'adaptation à de nouvelles réalités, le dépassement des barrières géographiques et la possibilité d'entrer en contact avec des experts mondiaux. M. Tshering a également abordé des défis tels que les limites de l'infrastructure numérique du Bhoutan, les problèmes potentiels de participation et les possibilités réduites en matière d'établissement de réseaux. Il a ensuite formulé des recommandations sur la manière d'optimiser la fourniture virtuelle d'assistance et de services : i) approche mixte; ii) besoins de formation personnalisés; et iii) promotion de l'utilisation efficace des ressources en ligne de l'OMPI. L'exposé visait à donner une vue d'ensemble, permettant au public de comprendre à la fois les avantages et les défis de l'assistance virtuelle de l'OMPI pour le Bhoutan.

22. Le webinaire s'est poursuivi avec l'exposé de M. McLean Sibanda, directeur général de Bigen Global Limited (Maurice). M. Sibanda a d'abord abordé les défis et les opportunités présentés par le passage à une participation virtuelle durant la pandémie de COVID-19. Il a expliqué comment l'OMPI, comme beaucoup d'autres organisations, a dû s'adapter aux plateformes en ligne pour les activités, la formation et l'assistance technique. Il a également estimé que, si les solutions virtuelles permettaient de poursuivre les activités, elles comportaient leur propre lot de défis, notamment en matière de développement des capacités et d'assistance technique, qui nécessitent une compréhension plus approfondie des conditions locales. En outre, M. Sibanda a souligné les limites des approches virtuelles, en particulier dans des régions comme l'Afrique subsaharienne, où la faible connectivité et les coûts élevés de l'Internet freinent la participation. Enfin, il a plaidé en faveur d'une approche hybride combinant la rentabilité des méthodes virtuelles et les interactions en présentiel indispensables pour des

[2] Ce chiffre indique le nombre de participants ayant rejoint la séance via la plateforme. En outre, un grand nombre de participants ont suivi les séances diffusées en continu.

résultats concrets et un engagement personnel. Ce modèle mixte améliorerait l'efficacité des efforts déployés par l'OMPI en matière d'assistance technique et de renforcement des capacités.

23. L'exposé suivant a été présenté par Mme Salome Tsimakuridze, directrice du Département administratif du Centre national de la propriété intellectuelle de la Géorgie (SAKPATENTI). Il a donné un aperçu de la collaboration entre SAKPATENTI et l'OMPI pour faire progresser la propriété intellectuelle en Géorgie, l'OMPI ayant apporté un appui déterminant dès le départ. Elle a souligné comment, pendant la pandémie, la transition vers l'assistance technique virtuelle et les activités de renforcement des capacités ont permis à SAKPATENTI de poursuivre ses efforts avec succès. Parmi les exemples de réussite qu'elle a évoqués figurent les cours de formation à distance et les programmes d'enseignement conjoints proposés par l'OMPI. Mme Tsimakuridze a réfléchi aux enseignements tirés de l'expérience de travail virtuel, en mettant l'accent sur le renforcement des capacités de SAKPATENTI grâce à la participation en ligne. En conclusion, Mme Tsimakuridze a indiqué que SAKPATENTI envisageait de continuer de tirer parti de l'assistance virtuelle et des activités de renforcement des capacités pour consolider son cadre de propriété intellectuelle.

24. Mme Natalia Semeria Ruschel, coordonnatrice de la propriété intellectuelle au Ministère du développement, de l'industrie et du commerce du Gouvernement brésilien, a souligné les efforts déployés par l'OMPI en matière d'assistance technique virtuelle et d'initiatives de renforcement des capacités depuis la pandémie. Le passage à une participation virtuelle a permis à l'OMPI d'atteindre des publics plus larges tout en offrant des solutions d'un bon rapport coût-efficacité. Parmi les succès marquants figurent les programmes de mentorat en matière de propriété intellectuelle et les ateliers de formation destinés aux juges, aux avocats et aux agents d'innovation. Mme Semeria Ruschel a également évoqué certains défis, comme l'infrastructure numérique limitée, l'implication réduite des participants et les difficultés à favoriser des discussions ouvertes. Elle a souligné l'importance d'une approche hybride, combinant des initiatives virtuelles et des interactions en présentiel, comme solution possible pour surmonter ces défis. Selon elle, cela permettrait d'approfondir les liens, de définir le contexte et de mieux évaluer l'impact des initiatives, améliorant ainsi les engagements futurs de l'OMPI.

25. Le webinaire s'est achevé avec l'exposé de M. Emil-Eugen Iuga, responsable du développement des capacités et des compétences à l'Union internationale des télécommunications (UIT), qui a mis l'accent sur les facteurs de réussite, les limites et les enseignements tirés de la supervision et de la facilitation de la formation en ligne à l'Académie de l'UIT. Il a souligné les approches adoptées par l'Académie de l'UIT pour garantir la qualité et les résultats des activités d'enseignement, qu'il s'agisse de programmes suivis à un rythme individuel ou dirigés par un formateur. Plus précisément, M. Iuga a examiné des stratégies pour un engagement efficace des parties prenantes et la conception de solutions d'enseignement qui répondent à des besoins variés. S'appuyant sur l'expérience de l'Académie de l'UIT, il a conclu son exposé en soulignant que la réussite de la formation en ligne reposait sur des modèles d'enseignement sur mesure et la participation active des parties prenantes. Les enseignements tirés de ces initiatives ont permis d'améliorer la mise en œuvre de programmes de formation virtuelle efficaces et stimulants.

26. Le webinaire s'est achevé par une brève séance de questions-réponses, suivie de quelques remarques finales.

V. CONCLUSION

27. Dans l'ensemble, les webinaires ont été un succès et ont attiré un public nombreux et varié. L'accent a été mis sur le fait que l'assistance technique sur mesure doit être axée sur la demande et le développement et doit inclure une assistance à la mise en œuvre afin de garantir des résultats durables, contribuant ainsi au développement global par l'instauration de systèmes et de capacités durables. Le niveau élevé de participation du public et les réactions positives des États membres, des conférenciers, des modérateurs, du personnel de l'OMPI et des participants ont confirmé ce succès. Tous les documents pertinents ont été publiés sur les pages respectives des deux webinaires. Ces ressources devraient garder une utilité pour les États membres et les autres parties intéressées.

28. Le comité est invité à prendre note des informations contenues dans le présent document.

[Fin du document]